

Formation de base

« Maîtriser le CSE – 1^{er} niveau »

L'organisme de formation

Le cabinet DELLIEN Associés est un cabinet d'avocat essentiellement dédié au **droit du travail**, il s'engage **exclusivement aux côtés des salariés, syndicats et représentants du personnel** (CSE). Ses avocats disposent d'une grande pratique dans l'accompagnement des Institutions Représentatives du Personnel que ce soit dans son activité contentieuse ou dans le conseil.

C'est en raison de cette proximité avec les salariés, organisations syndicales et représentants du personnel et pour les aider à assurer au mieux leurs mandats que le cabinet DELLIEN Associés a élargi ses activités en 2016 en devenant également un organisme de formation dans tous les domaines du droit du travail = *Déclaration d'activité de prestataire de formation délivrée le 11 mai 2016 sous le numéro 11 75 5460375 par la DIRECCTE IDF.*

Il dispose également de **l'agrément lui permettant de dispenser les formations SSCT des représentants du personnel au CSE** (Arrêté de la préfecture d'Ile de France du 25 juin 2018, n° 2018 06-25-008)

Durant la session, nos formateurs auront à cœur de répondre à toutes vos sollicitations et à résoudre, avec vous, les difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de votre mandat.



Les objectifs de la formation

Pour nous, cette formation doit être avant tout un moment d'échange et de partage entre stagiaires, ainsi qu'entre les stagiaires et les formateurs.

Nos avocats et juristes se mettent à votre disposition pour répondre à toutes vos sollicitations et interrogations.

Au-delà du contenu précis et détaillé de la formation (dont évolutions récentes du droit : loi, jurisprudence...), ils s'attacheront à adapter la formation à vos spécificités en fonction de vos accords et des difficultés que vous avez déjà pu rencontrer en début de mandat.

La formation vous aidera à « y voir plus clair » entre ce que dit la loi et votre accord d'entreprise ou/et votre règlement intérieur, ainsi que sur des aspects qui peuvent s'avérer complexes comme l'articulation entre les CSE d'établissement et le CSE central (s'il existe plusieurs CSE dans l'entreprise) ou le partage des compétences entre le CSE et la CSSCT.

Enfin et surtout, la formation vous donnera des pistes d'actions à mener et vous aidera à gagner en assurance pour assumer votre mandat dans les meilleures conditions possibles.

Le contenu de la formation

Le programme de la formation comprend les points suivants :

- Le fonctionnement du CSE
- Les attributions du CSE
- les consultations du CSE
- Les expertises du CSE
- L'articulation entre CSE central et CSE d'établissement
- L'articulation entre le CSE et la CSSCT
- Les nouveaux mandats (les représentants de proximité et le référent harcèlement sexuel)

Le contenu de la formation sera adapté aux règles particulières de vos entreprises et à vos accords.

Ce programme pourra être adapté en fonction de vos demandes et des particularités de l'entreprise.

Les méthodes pédagogiques : *Une équipe pédagogique qualifiée et à votre écoute*

Vidéo-projection, vidéos, exposés illustrés par des exemples adaptés à l'entreprise, participation active des stagiaires, partage d'expérience, illustrations pratiques tirées l'expérience des formateurs...

Au-delà de son contenu théorique précis et détaillé, cette formation se veut être **un moment d'échange entre les stagiaires d'une part et entre les stagiaires et les formateurs d'autre part**. Toutes les questions des participants trouveront des réponses grâce à la forte expérience et à l'investissement des formateurs.

Pour que la formation vous profite au maximum, et pour que vous gagniez en efficacité pendant votre mandat, **nous avons conçu un outil pédagogique dénommé « La boîte à outils »**. Cet outil permet de travailler à **l'acquisition des automatismes permettant d'agir au mieux en fonction des situations rencontrées**.

Pour que cette formation puisse être la plus interactive possible et pour qu'elle puisse répondre à vos attentes, notre équipe **prendra contact avec vous, avant la session, afin de définir vos attentes et vos besoins**.

Toujours en amont de la session, **le support qui sera projeté lors de la formation vous sera transmis** afin de vous permette de prendre connaissance du programme et du contenu de la formation et, ainsi, mieux exprimer vos besoins. Vous pourrez imprimer ce support pour vous guider pendant la formation ou le visionner sur votre ordinateur portable ou tablette si vous le jugez utile.

A l'issue de la formation, un support de formation très complet (150 pages) sera remis aux participants sous forme de clé USB avec ses nombreuses annexes.

Après plusieurs mois d'exercice de votre mandat vous pourrez nous solliciter pour suivre notre formation « **Maîtrise du CSE – niveau expert** » destiné aux représentants du personnel expérimentés ainsi qu'aux représentants du personnel ayant une expérience d'au moins 6 mois dans le CSE. Cette formation permettra « un retour d'expériences » et d'approfondir les différents sujets abordés lors de la session de 1^{er} niveau, au regard des évolutions du droit.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de spécialistes des sujets traités (Avocats, juristes) qui disposent d'une grande expérience et connaissance des milieux professionnels. Ils ont accompagné de nombreuses organisations ou sections syndicales et de nombreux CE dans la mise en place du CSE, notamment lors de la négociation des accords (PAP, accords CSE).

Durée et condition pratiques

Nous pouvons organiser cette formation sur 1 ou 2 jours selon vos choix et objectifs.

Nos sessions peuvent être réalisées à la demande des CSE ou d'organisations syndicales en « intra-entreprise », dans vos locaux professionnels ou en inter-entreprise (inscriptions individuelles selon notre calendrier de formation).

Les plus de nos formations

« Une exigence de qualité »

- Présence continue de deux formateurs (ceci facilitant les échanges, les réponses aux questions et l'accompagnement lors travaux de groupe) ;
- Les formateurs ont une grande pratique dans l'accompagnement des IRP et connaissent parfaitement les enjeux du CSE ;
- Remise d'un **support de formation de 150 pages** très complet et à jour des évolutions du droit avec de nombreuses annexes sous forme de clé USB. Ce support sera un appui considérable durant toute la durée de votre mandat ;
- **Avant la formation** : prise de contact avec les participants par mail afin de définir les attentes et les besoins de chacun. Envoi du support projeté pour permettre aux participants de prendre connaissance du programme et du contenu de la formation.
- **Formation interactive** dans laquelle les échanges seront privilégiés, avec de nombreux cas pratiques, travaux de groupe, QUIZ et mise en situation proposés ;
- **Contenu de la formation de haute qualité** dispensée par des experts du droit du travail et particulièrement du CSE.
- **Inscription à notre newsletter mensuelle** : « *CSE et Santé au travail* »